

## Fête nationale : demandez le programme !

Comme chaque année, la Ville de Limoges célèbre la Fête nationale. Les festivités débuteront le samedi 13 juillet à 17h15, par la cérémonie officielle et le défilé militaire place Jourdan. À partir de 20h30, un spectacle musical viendra animer le Champ-de-Juillet. Il sera suivi par le feu d'artifice qui débutera à la tombée de la nuit. Animé par l'orchestre Aloha, le traditionnel bal populaire viendra clore cette Fête nationale au Champ-de-Juillet.



### LES ANIMATIONS

- **À partir de 17h15** : cérémonie officielle et défilé militaire place Jourdan
- **À partir de 20h30** : animation musicale sur des airs de musette au Champ-de-Juillet par l'orchestre Aloha
- **À partir de 22h30** : spectacle pyrotechnique au Champ-de-Juillet, le traditionnel feu d'artifice sera tiré de l'esplanade dès la tombée de la nuit. D'une durée de 30 minutes, il proposera des effets spéciaux d'une grande qualité sur des musiques de films
- **À 23h** : le feu d'artifice sera suivi d'un bal populaire en plein air animé par l'orchestre Aloha, au Champ-de-Juillet. Orchestre de variétés, Aloha reprend tous les tubes des années 70 à nos jours. Créé en 1995, l'orchestre Aloha se compose de 4 à 18 professionnels offrant chacun leur dynamisme sur scène pour la plus grande joie du public.

### LES DISPOSITIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION DU 12 AU 15 JUILLET :

#### > Stationnement

À l'occasion de la préparation et du déroulement de la Fête nationale, le stationnement des véhicules sera provisoirement interdit :

- **Du 12 juillet à 6h au 15 juillet à 8h**
  - sur la totalité de l'esplanade du Champ-de-Juillet, y compris la contre-allée côté cours Bugeaud et celle côté cours Gay-Lussac.
- **Le 13 juillet de 8h à 19h**
  - place Jourdan (entre le cours Jourdan et l'avenue Garibaldi)
  - rue d'Isly (entre la rue des feuillants et la place Jourdan)
- **Du 13 juillet à 14h au 14 juillet à 3h**
  - rue des Feuillants
  - rue de Brettes
  - cours Jourdan

- rue d'Isly
- impasse d'Isly
- place Jourdan (au droit et face immeubles n° 24 à 29)
- avenue du Général-de-Gaulle
- cours Bugeaud
- cours Gay-Lussac
- cours Vergniaud
- rue du Général-Beyrand
- rue Armand-Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac)
- impasse Saint-Exupéry
- rue Pétoniaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac)
- avenue de Général-du-Bessol
- place Maison-Dieu
- avenue de la Libération entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud

## > Circulation

À cette même occasion, la circulation des véhicules sera provisoirement interdite :

### • Du 12 juillet à 6h au 15 juillet à 8h

- sur la totalité de l'esplanade du Champ-de-Juillet, y compris la contre-allée côté cours Bugeaud et celle côté cours Gay-Lussac.

### • Du 13 juillet de 19h au 14 juillet à 1h

- avenue du Général de Gaulle
- cours Bugeaud
- cours Gay-Lussac
- cours Vergniaud
- rue du Général Beyrand
- rue Armand Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac)
- impasse Saint-Exupéry
- rue Pétoniaud Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac)
- avenue du Général du Bessol
- place Maison-Dieu
- rampe des Bénédictins

### • Du 13 juillet de 19h au 14 juillet à 3h

- cours Vergniaud
- avenue de la Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud)

## > Déviations

Des déviations sont mises en place.

### • Du 13 juillet de 19h au 14 juillet à 3h

- en provenance du boulevard Georges Périn et de la rue Porte Tourny > avenue Garibaldi
- en provenance de l'avenue des Bénédictins > allée de Séto, rampe des Bénédictins > avenue de Locarno

• **Le 13 juillet de 8h à 20h**

- place Jourdan dans l'axe carrefour Tourny - avenue des Bénédictins (dans les 2 sens de circulation, sur la section délimitée par le square central). Les transports en commun de la STCL en provenance de l'avenue des Bénédictins seront déviés par l'avenue du Général de Gaulle, le cours Bugeaud, le cours Vergniaud et l'avenue de la Libération (jusqu'à 19h).

• **Du 13 juillet à 14h au 14 juillet à 1h**

- rue d'Isly  
- impasse d'Isly

• **Du 13 juillet à 14h au 14 juillet à 3h**

- rue des Feuillants  
- rue de Brettes  
- cours Jourdan

Les transports en commun de la STCL en provenance de l'avenue des Bénédictins seront déviés par l'avenue du Général de Gaulle et la place Maison-Dieu (jusqu'à 21h).

> **Défilé militaire**

• **Le 13 juillet à partir de 17h15**

Le défilé militaire empruntera les voies suivantes :

- cours Jourdan  
- rue des Feuillants  
- avenue Garibaldi  
- place Jourdan

> **Accès piétons**

L'accès aux piétons sera provisoirement interdit :

• **Du 13 juillet à 19h au 14 juillet à 1h**

- dans les jardins du Champ-de-Juillet

• **Le 13 juillet à partir de 19h et jusqu'à la fin du feu d'artifice**

À l'intérieur du périmètre de sécurité délimité par :

- le cours Bugeaud (entre le n°17 et la place Maison-Dieu)  
- la place Maison-Dieu (entre le cours Bugeaud et la voie non dénommée reliant le cours Gay-Lussac à la place Maison-Dieu, sur une largeur de 15m)